

## **Formation axée sur l'ouverture au monde : Section Internationale**

*"L'église n'est pas une forteresse mais une maison aux portes ouvertes"*

*Pape François*

Tous les élèves de notre établissement bénéficient de neuf heures d'anglais par semaine : quatre heures de cours de langue et cinq heures de cours de sport dispensées en anglais.

Pour les élèves ayant choisi l'option internationale, nous offrons la possibilité de préparer le brevet international en fin de 3ème.

### **Organisation des cours en option internationale**

- Les élèves inscrits en section internationale suivent le même emploi du temps que leurs camarades, avec **4 heures d'anglais supplémentaires**, soit 13 heures d'anglais par semaine
- Afin de garantir un bon niveau linguistique et une connaissance approfondie de la culture anglo-saxonne, les cours sont dispensés par un professeur anglophone.
- **A l'image du CIV de Valbonne**, ces 13 heures d'anglais se répartissent comme ainsi:
  - 2 heures de cours de langue et littérature
  - 2 heures de cours d'histoire géographie.
  - 5 heures de sport dispensées en anglais
  - 4 heures de cours d'anglais
- Notre établissement se distingue en proposant **trois heures supplémentaires** d'enseignement en anglais chaque semaine, grâce à l'organisation des cours de sport dans cette langue. Cette immersion linguistique dynamique et pratique constitue un véritable atout, nous différenciant des autres sections **internationales de la région**.

## **Un environnement stimulant et international**

Dès la 6ème, les élèves de la section internationale seront amenés à présenter au moins 1 projet **en anglais** par an, afin de favoriser un climat d'ouverture internationale et une émulation intellectuelle enrichissante pour tous.

## **Conditions d'admission et frais supplémentaires**

L'admission en section internationale repose sur :

- Le niveau B2 **en anglais**
- Un entretien de motivation avec l'élève et ses parents

Afin de garantir la qualité de ce programme renforcé, une contribution supplémentaire est demandée aux familles. Le coût total de la scolarité s'élève ainsi à 580 € par mois, sur 10 mois.